

Règles de la profession d'avocat 16^e édition Dalloz 2018/2019

Stéphane Bortoluzzi, Dominique Piau, Thierry Wickers,
Henri Ader/André Damien

On est un peu surpris de voir sortir moins de deux ans après l'édition précédente ce fameux traité qui n'est pas vraiment celui de Ader et Damien, mais celui de successeurs, déontologues consommés et appréciés dès l'édition précédente de 2016.

Il s'agit d'une somme si l'on considère le nombre de pages, 1968, mais aussi le caractère exhaustif du contenu car tous les sujets sont abordés sans qu'un seul ait été laissé dans l'ombre.

Le prix inchangé, 78 euros, est une incitation supplémentaire à se le procurer. On rappelle que le lecteur dispose désormais d'un choix très important pour l'information déontologique. Sans parler des digestes, utiles à la préparation du CAPA et des examens de déontologie, l'on a désormais une offre de qualité publiée en deux ans et saluée à chaque fois dans ces colonnes : le manuel de Beignier et Villacèque, le manuel de Revet et les deux éditions du fameux Dalloz Action.

Il faut reconnaître que cette somme est aujourd'hui ce qui se fait de plus complet, de plus documenté sur les règles de la profession d'avocat. Indispensable, il devra toutefois faire bon ménage avec des manuels plus légers, plus orientés vers la préparation utile des examens. Le choix ne devra pas se faire de façon absolue et l'on aura souci, si l'on veut être parfaitement éclairé, de posséder plusieurs de ces ouvrages dans sa bibliothèque, que l'on soit professeur de droit, bâtonnier, avocat, ou simple étudiant.